

MANDAT DE REPRESENTATION EN DOUANE

Nous, soussignés, Société (mandant)

Représentés par M.
Titre / Fonction
Coordonnées Mail
ID TVA
EORI (Siret)

Donnons pouvoir à la Société **SETCARGO (mandataire)** Agrément n° **A 5055** SIREN: **439 206 368**

Pour nous représenter auprès de l'Administration des Douanes dans le cadre de la représentation directe conformément à l'article 5.2.1^{er} alinéa du Code de Douanes Communautaire (Article 26 de la loi de finances n° 97-1239 du 29 décembre 1997) en la personne de ses salariés habilités:

- ✈ Signer en notre nom et pour notre compte, toutes déclarations de douane à l'importation et à l'exportation
- ✈ Effectuer tous les actes y afférents
- ✈ Présenter les documents, les marchandises et effectuer les visites de douane
- ✈ Le mandant s'engage à communiquer au mandataire tout frais complémentaire susceptible d'être rajouté à la valeur en Douane (frais de transport, frais de redevance, frais de commission, engineering etc....)
- ✈ Nous représenter auprès des autres Administrations ou tout organisme intéressé pour la réalisation des opérations confiées (sanitaire, phytosanitaire, vétérinaire, accises)
- ✈ Exécuter les opérations sous régimes particuliers (admission temporaire, exportation temporaire, perfectionnement actif, perfectionnement passif, procédures simplifiées, destination particulière etc.)
- ✈ Autoriser l'utilisation de nos crédits en douane et/ou des crédits en douane du mandataire aux fins de réalisation des opérations ci-dessus (Rayer si non applicable)
- ✈ Régler en notre nom le montant des droits et taxes afférents aux déclarations de douane et actes visés ci-dessus
- ✈ Recevoir tout remboursement, en donner acquit et retirer tout certificat et en donner reçu

Le mandant accepte l'applicabilité des Conditions Générales de Vente de la Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France TLF du 1^{er} janvier 2013 reprises au verso des courriers et factures SETCARGO

Le mandataire se réserve en tout temps le droit de refuser un ordre d'accomplir des formalités définies par ce pouvoir.

Le présent mandat prend effet à compter du et demeure valable jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception à effet immédiat.

SIGNATURE

CACHET DE L'ENTREPRISE